

Cabinet ALBRIZIO & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Montpellier-Nîmes
149 avenue du Golf – Green Park
34670 BAILLARGUES

Tél. **04 67 59 82 78**
Mel experts@bastide-albrizio.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION DE LA SARL A 4 CONSEILS
EN SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE
D'EXPERTISE COMPTABLE**

SARL au capital de 60 000 €

Siège social :
32 rue Guersant
75017 PARIS

Aux associés,

Messieurs,

En notre qualité, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code du commerce par décision unanime des associés en date du 13 mai 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission de commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2025, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des produits d'exploitation pour 3 586 099 €, contre 2 971 327 € sur l'exercice précédent, et un bénéfice de 205 062 € contre un bénéfice de 170 388 € en N-1.
- Au 30 septembre 2025, la société dispose d'immobilisations nettes pour 552 535 €, de créances de 1 430 576 € et d'une trésorerie positive de 69 769 €, d'un endettement financier de 833 317 €, de dettes d'exploitation de 212 231 €, de dettes fiscales et sociales de 575 107 €.
- Les capitaux propres de la société s'élèvent à 408 220 € au 30 septembre 2025, alors que son capital social s'élève à 60 000 €.
- Entre le 30 septembre 2025, date du dernier arrêté des comptes et ce jour, Il n'a pas été distribué de dividendes.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Baillargues,
Le 22 mai 2026

Pour la société de commissariat aux comptes

Cabinet ALBRIZIO & Associés,

représenté par

Cabinet ALBRIZIO & Associés
Société d'expertise comptable et
commissariat aux comptes
Résidence Green Park - Bât. A
149 av. du G. V. - 34670 BAILLARGUES
Tél. : 04 67 59 42 76 Fax : 04 67 59 45 34
E-mail : contact@cabinet-albrizio.fr

Maxime FIOROTTO

Commissaire à la transformation